

Le logement servile dans la demeure en Gaule romaine

Deux exemples d'hypothèses d'interprétation architecturale

Servile accommodation in the Gallo-Roman residence. Two examples of architectural interpretation hypotheses

La vivienda servil dentro de la residencia en Galia romana. Dos ejemplos de hipótesis de interpretación arquitectónica

Christophe Gaston



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/archeopages/4009>

DOI : [10.4000/archeopages.4009](https://doi.org/10.4000/archeopages.4009)

ISSN : 2269-9872

Éditeur

INRAP - Institut national de recherches archéologiques préventives

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2018

Pagination : 44-47

ISSN : 1622-8545

Référence électronique

Christophe Gaston, « Le logement servile dans la demeure en Gaule romaine », *Archéopages* [En ligne], 46 | 2018, mis en ligne le 01 décembre 2020, consulté le 02 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/archeopages/4009> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/archeopages.4009>

Le logement servile dans la demeure en Gaule romaine

Deux exemples d'hypothèses d'interprétation architecturale

Christophe Gaston *Inrap, UMR 6249 « Chrono-environnement »*

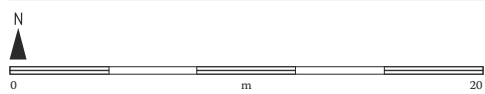
44

La question de la localisation des logements de la main-d'œuvre servile dans un espace particulier (connu chez les auteurs antiques sous le nom de *cellae servorum*, *familiares* ou *familiarica*, voire *contubernia*) reste problématique dans le monde romain, et particulièrement pour la Gaule. Alors que l'on connaît par les sources écrites (Vitruve, Columelle, Cicéron, Pline le Jeune, Apulée) le rôle essentiel, dans la tenue et le prestige d'une maison, d'un personnel souvent spécialisé et faisant partie intégrante de la *familia urbana*, parfois nombreux et placé sous la direction d'un régisseur (*dispensator*), l'archéologie ne permet pas encore d'identifier avec certitude des espaces spécifiquement serviles, et plus particulièrement les pièces destinées à l'hébergement de cette domesticité. Plusieurs hypothèses sont ainsi avancées selon les cas de figures : quartier séparé au rez-de-chaussée ou au sous-sol, chambres reléguées dans les étages (*cenacula*), et même possibilité d'absence d'espaces réservés à cet usage, les esclaves dormant dans ce cas où ils pouvaient, par exemple dans les couloirs ou sous les portiques.

En Gaule, les mentions de logements d'esclaves sont assez rares. Ainsi, à Narbonne, dans la maison à portiques du Clos de la Lombarde, un étage destiné au logement du personnel servile est supposé dans la partie nord de la maison, tandis qu'à Vaison-la-Romaine, dans la maison du Buste en Argent, la présence éventuelle de logements serviles est évoquée au rez-de-chaussée, près des cuisines et des réserves se développant au nord du vestibule. En Suisse, la présence d'esclaves est surtout connue par quelques documents épigraphiques et la découverte d'entraves dans plusieurs grandes *villae* : Liestal-Munzach, Cuarny,

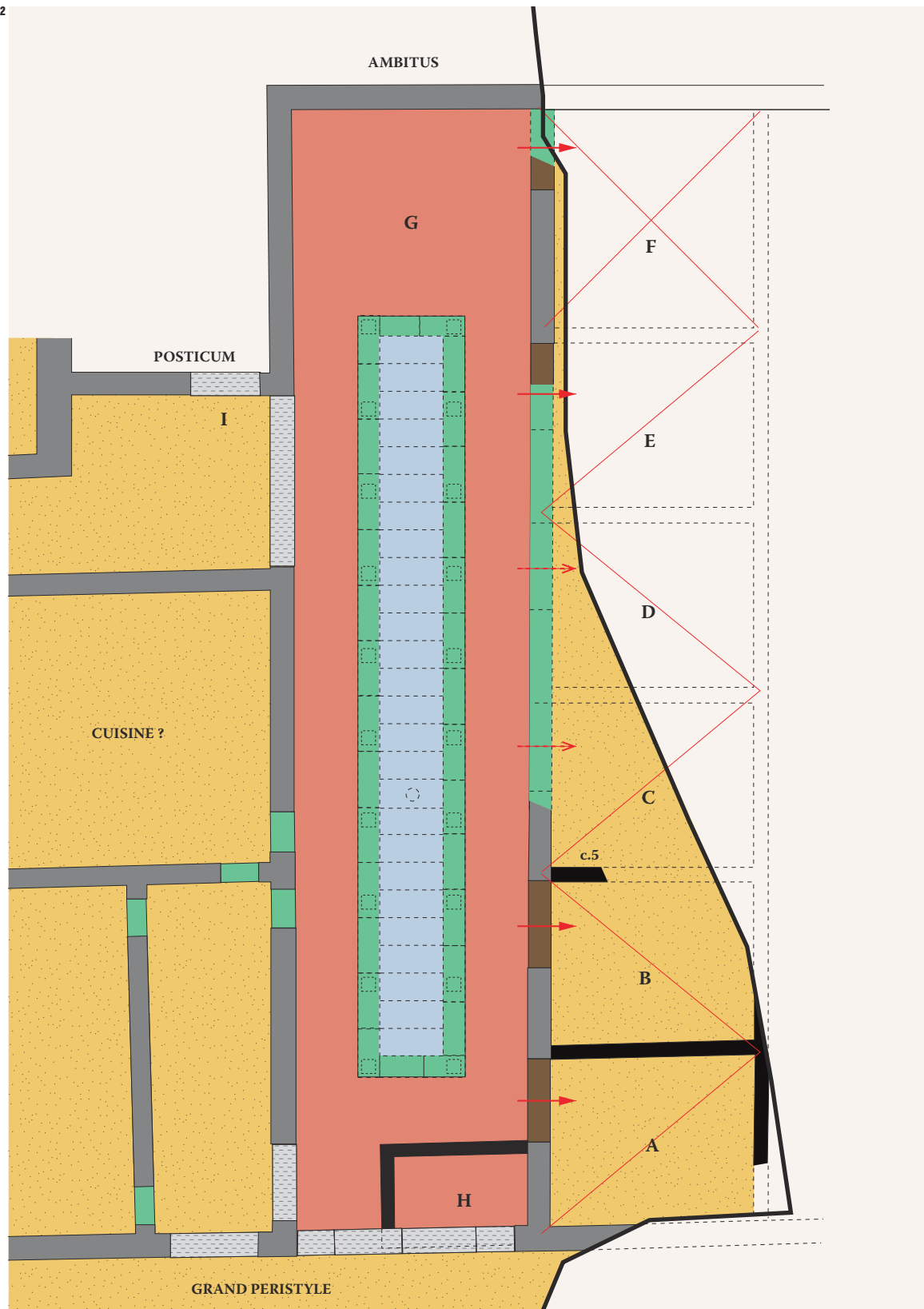
Buchs, Vallon. Cependant, à Vallon, un bâtiment muni de sols en terre battue au sud de la *pars urbana* de la grande *villa* a été interprété comme un logement destiné à des esclaves. En Italie, de tels quartiers serviles ont été mis en évidence de manière beaucoup plus claire dans de nombreuses résidences urbaines et rurales. Pour les *villae*, on peut citer celles des *Volusii* au nord de Rome, d'Arianna à Collina di Varano, de Settefinestre, de la Pisanella à Boscoreale, de Poppée à Oplontis. Dans le cas des résidences urbaines, de nombreux exemples existent, tels que la *domus* de Marcus Aemilius Scaurus sur le *forum* romain. À Pompéi, plusieurs *domus* ont livré des quartiers serviles, comme dans la maison du Cryptoportique, la maison du Centenaire, la maison du Ménandre, ou la maison du Faune.

Si l'on confronte les caractéristiques de ces espaces avec celles du secteur nord-ouest de la grande demeure découverte au Collège Lumière de Besançon [ill. 1], et fouillée en 2004 (Munier, 2017), plusieurs éléments pourraient être considérés comme révélateurs (Gaston, 2013). La surface des pièces de ce secteur de la *domus*, de 16 à 20 m², n'est pas incompatible avec les dimensions des *servis cellae* (généralement comprises entre 3 et 30 m²). De même, l'alignement d'une série de pièces similaires donnant sur un espace ouvert fait aussi partie des composantes de ce type de quartier. Par ailleurs, l'architecture des pièces A à F [ill. 2] est d'une facture qui, comme on le voit par ailleurs, se distingue singulièrement du reste de la *domus* par sa pauvreté, ce qui reste logique dans le cadre d'un secteur servile. Ensuite, le caractère indépendant de l'espace G, séparé du péristyle principal, est un des aspects récurrents des zones serviles de *domus* et de *villae*, et la présence



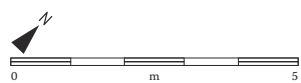
- | | |
|----------------------|----------------------|
| ■ pièces | ■ jardin, cour |
| ■ galerie | - - -> accès attesté |
| ■ couloir, vestibule | → accès supposé |

1. Plan d'emprise de la fouille de la domus du Collège Lumière à Besançon. Les dimensions des pièces sont liées sans doute au nombre d'occupants, allant d'un seul domestique à une famille complète.

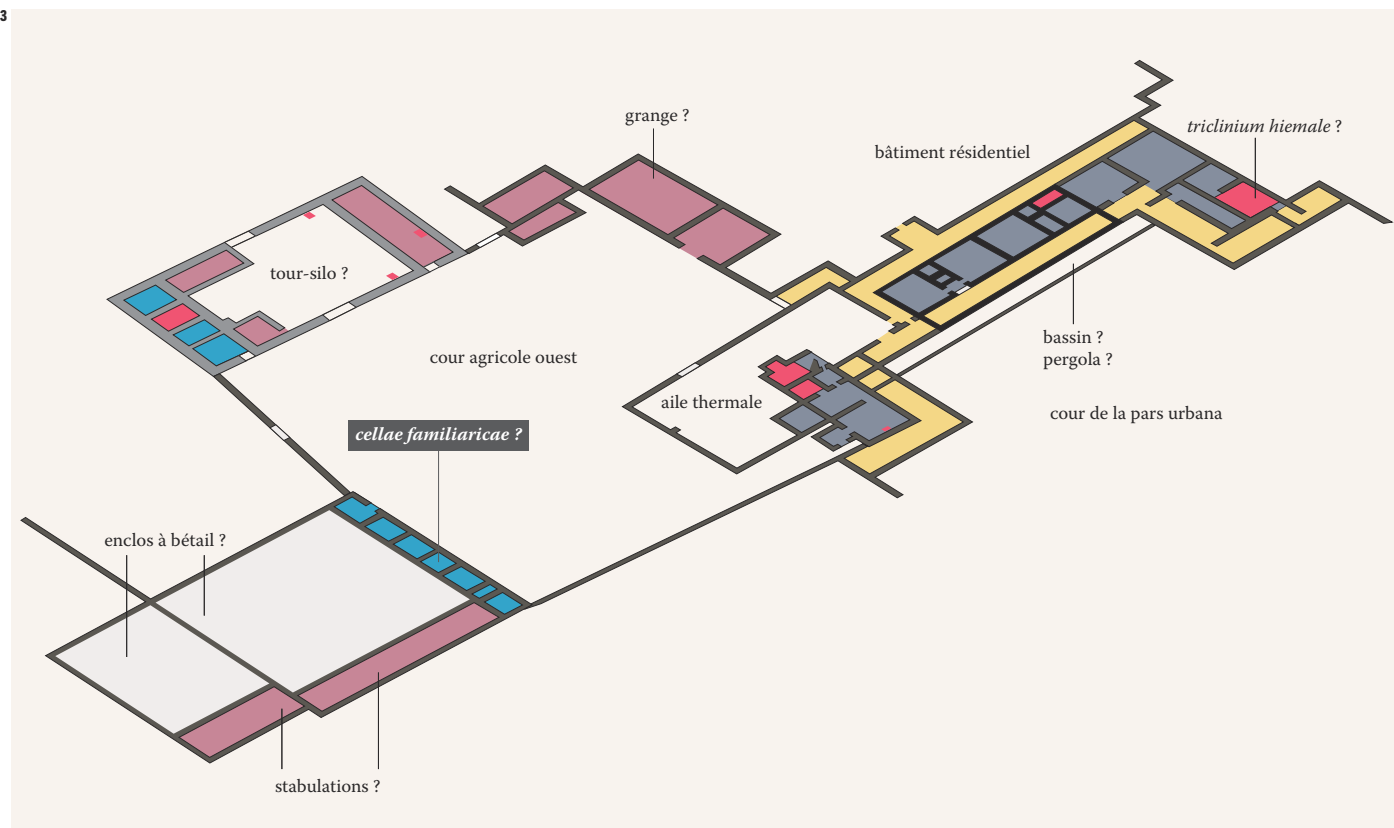


2. Plan de détail d'un quartier de la *domus* du Collège Lumière. L'étude des systèmes de circulation conforte l'hypothèse d'un quartier servile.

3. Plan axonométrique de la *villa* d'Offemont, avec localisation du secteur servile (*cellae familiariae*) supposé.



- | | | |
|---------------------|----------------------------------|---------------|
| sol en terrazzo | seuil en bois | accès attesté |
| sol en terre battue | seuil indéterminé | accès supposé |
| mur en pierre | cloison en matériaux périssables | proportions |
| seuil en pierre | | |



- | | | |
|--|--|--|
| pièces d'habitation | pièces liées aux activités agricoles | construction précoce |
| pièces d'habitation chauffées (hypocauste) | pièces indéterminées (habitation ?) | construction tardive |
| espaces de circulation (portiques, galeries) | | |

d'un accès secondaire indirect (I) sur un *ambitus* – correspondant peut-être à une entrée de service de type *posticum*, au nord-ouest de la galerie – et d'une éventuelle cuisine à proximité se retrouve souvent dans l'organisation générale des espaces de service des résidences urbaines. Enfin, la petite pièce H (4,6 m²), à cloisons en matériaux périssables, barrant en partie l'accès au péristyle, pourrait se justifier ici par la mise en place d'une loge de gardien, équivalente aux *cellae monitorum* (chambres des surveillants), mises en évidence par ailleurs dans certains ensembles de logements d'esclaves.

Dans le cas de la *villa* d'Offemont [ill. 3], dont on ne connaît qu'un plan schématique ancien (Ingold, 1908 ; Charlier, 1908), le plus grand des espaces limitant l'ouest de la cour agricole est bordé sur son flanc est, côté cour, par une série de petites pièces alignées. Ces pièces, au nombre de 7, ont une surface interne qui varie de 7,5 à 10 m², sauf l'une d'elles, très étroite (1,20 m), qui, évoquant une cage d'escalier, suggère la présence d'un étage. Ce plan rappelle celui de Panossas « les Bussières », où un bâtiment de configuration approchante (bâtiment J) est interprété comme « logement

collectif » (Poux, Borlenghi, 2016). Ici, cependant, les dimensions des cellules, nettement plus petites qu'à Panossas, et leur disposition (orientation vers la cour agricole et la *villa*) pourraient favoriser l'hypothèse de cellules de logement du personnel servile, telles que celles de la *villa* de Liédéna en Espagne, dont les logements serviles alignés ont une surface interne d'environ 10 m².

Références bibliographiques

- CHARLIER R., 1908, « Rapport de M. Charlier, Inspecteur des forêts », *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation*, n° 27, p. 182-188.
- GASTON C., 2013, « Le secteur nord-ouest de la *domus* du collège Lumière à Besançon (Doubs) : des *cellae familiaricae* ? », *Revue archéologique de l'Est*, t. 62, p. 443-451.
- INGOLD A., 1908, « Rapport sur les ruines romaines récemment découvertes dans la forêt communale d'Offemont », *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation*, n° 27, p. 179-182.
- MUNIER C. (dir.), 2017, *Le quartier antique du Palatium et ses domus, Archéologie au Collège Lumière à Besançon (Doubs)*, Presses universitaires de Franche-Comté, 574 p.
- POUX M., BORLENGHI A., 2016, « La station de Bergusium et le site des Bussières à Panossas (Isère) », in COLLEONI F. (dir.), *Stations routières en Gaule romaine, Architecture, équipements et fonctions*, *Gallia*, 73-1, p. 133-163.